



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 12 octobre 2022

Réponse aux associations de solidarité de Bordeaux Métropole

A l'approche de l'hiver, Fabienne BUCCIO, préfète de la Gironde, réunira le 26 octobre prochain à la préfecture les associations* qui œuvrent aux côtés de l'État dans la gestion du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des publics vulnérables.

La préfète rappelle que, chaque année, **l'État consacre en Gironde plus de 51 millions d'euros à la solidarité envers les plus démunis**. Ce montant se répartit de façon suivante :

- 33 millions d'euros pour la veille sociale, les maraudes, l'hébergement et l'accompagnement ;
- 18 millions d'euros pour les dispositifs en faveur des demandeurs d'asile et des réfugiés ;
- 450 000 euros au titre de l'aide alimentaire.

Pour mémoire, **l'État finance en permanence près de 4000 places d'hébergement d'urgence en Gironde**.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour augmenter les capacités de mise à l'abri des personnes en grande précarité en cas de circonstances exceptionnelles. Ainsi, pour cet hiver, ce sont au minimum 142 places supplémentaires qui seront ouvertes. Au-delà de la simple mise à l'abri, un accompagnement social est assuré.

En cas de déclenchement du plan grand froid, des gymnases pourront être équipés pour accueillir des ménages en situation de vulnérabilité.

* Associations : CAIO, AL PRADO, SAMU SOCIAL, DIACONAT DE BORDEAUX, FRANCE HORIZON, SOS SOLIDARITES, REVIVRE, ABBE JEAN VINCENT, HALTE 33, APAFED, ARPEJE, LE LIEN, CITES CARITAS, BANQUE ALIMENTAIRE, RESTAURANTS DU CŒUR, PAIN DE L'AMITIÉ, FOYER FRATERNEL, ORDRE DE MALTE, SIAO 115.

